

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai six avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR, Mme Gwendoline FELIN.

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 18 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

POUVOIRS : Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

ABSENTS : M. Pierre AUVRET, Mme Julie POUPART, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Chantal TARDY

Objet de la Délibération
n°2023-049

Date de la convocation et d'affichage : 19 mai 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

- FINANCES :

- ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE POUR LA MAIRIE FRANCE SERVICES

Le cabinet consultassur, mandaté par la commune pour l'accompagner dans la procédure de marché de l'assurance dommage ouvrage pour les travaux de réhabilitation et extension des locaux mairie et France Services. Le marché est passé selon la procédure adaptée dans le cadre de l'application des dispositions du Code de la commande publique pour ce qui concerne les prestations d'assurance du secteur public. Le dossier de consultation a été publié sur le profil acheteur de la commune en 2 lots :

Lot 1 : TOUS RISQUES CHANTIER (TRC)

Lot 2 : DOMMAGES-OUVRAGE (DO)

La date de remise des offres était fixée au 5 avril 2023 à 12 h. Le cabinet consultassur a procédé à l'analyse des offres.

Le Conseil Municipal, décide de retenir la proposition du cabinet Consultassur dans son rapport d'analyse et classement des offres :

lot 1 : Tous risques chantier : 7 775.89 €

lot 2 :dommages ouvrage : 18 982.35 €

(offre de base + prestations complémentaires) : **26 758.24 € TTC de la SMACL**

Le secrétaire de séance, Chantal TARDY



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

